

Centre de remise en forme 'NATURA BIEN-ETRE EN CARLADEZ'

Règlement intérieur

Mise à jour du 10/01/2018

Article 1 – Certificat médical obligatoire

Tout utilisateur d'appareils ou installations sportives du Centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ' doit attester que sa condition physique et son état de santé lui permettent d'utiliser le matériel, les installations, le suivi des cours et doit fournir pour cela un certificat médical d'aptitude à la pratique, selon les cas :

- * de la remise en forme : activités toniques et zen, musculation, cardio-training
- * de séances de sauna, spa, Hammam,

Faute de fournir au centre, ce certificat médical dans le mois suivant son inscription, l'utilisateur décharge le Centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ' de toutes responsabilités en cas d'accident médical ou traumatologique dans lesquels la responsabilité directe d'un de nos moniteurs serait engagée.

Le certificat médical est renouvelable tous les ans.

Article 2 – Tenue correcte exigée

Le port d'une tenue de sport spécifique et décente est conseillée pour accéder aux installations et aux matériels.

Le port de chaussures dédiées à l'usage des sports en salle est obligatoire. (Évitez d'arriver avec vos baskets de l'extérieur) Tout particulièrement, ces chaussures ne doivent pas marquer les parquets, notamment les terrains de squash.

Dans l'espace balnéo, le maillot de bain est obligatoire. Pas de caleçon ni de short. Les chaussures devront être déposées avant l'entrée des vestiaires afin de ne pas salir l'espace balnéo.

Article 3 – Hygiène

Merci à tous de respecter les consignes d'hygiène ou d'utilisation affichées à l'entrée des locaux :

- **Avant d'entrer dans la piscine**, les baigneurs doivent passer sous la douche, se savonner, passer par le pédiluve et les toilettes
- Par mesure d'hygiène et surtout par respect pour les autres participants, l'emploi d'une **serviette est obligatoire** :
 - sur les appareils de cardio/muscu
 - pour pénétrer dans le sauna et le hammam
- **Après chaque séance de sauna ou hammam**, la douche est obligatoire avant de rentrer à nouveau dans les bassins

Article 4 - Enfants

Les enfants de moins de 16 ans sont autorisés au bassin accompagnés et sous la responsabilité de leurs parents ou d'un responsable dûment habilité.

Les enfants de moins de 16 ans sont interdits dans les 2 jacuzzis, le sauna et le hammam.

Il est interdit de courir, pousser, sauter et plonger dans l'aire du bassin de natation.

Sur demande au Maître Nageur, certains matériels et équipements d'activités aquatiques du Centre sont prêtés gracieusement aux clients (frites et planches)

Tout matériel aquatique provenant de l'extérieur n'est pas autorisé.

La pratique d'une quelconque activité du Centre pour les enfants de moins de 16 ans s'effectuera sous la responsabilité pleine et entière des parents ou du responsable dûment habilité.

Article 5 – Horaires

Les horaires sont affichés dans le Centre et sur le site web, le client est censé en prendre connaissance.

Les horaires d'ouverture et de fermeture doivent être respectés.

La caisse et l'évacuation du bassin se font 20 minutes avant l'heure de fermeture.

Article 6 – Grande affluence

En période de grande affluence (plus de 50 personnes dans l'espace BALNEO et PISCINE) et pour le confort et le bien-être de tous, 2 zones de baignade sont définies comme suit :

- au plus proche de l'accueil et jusqu'au bassin de remous central une **première zone** de baignade d'une profondeur de **1.10 m** est **réservée aux enfants de moins de 12 ans**
- et une **deuxième zone** de nage et balnéo d'une profondeur de **1.30 m** est réservée à la pratique de la natation, aquagym ou autres activités d'enseignement aux enfants de plus de douze ans et adultes

- Il sera demandé aux usagers de la première zone de baignade de respecter le bon déroulement de la pratique d'activités (aquagym, aquabike) dans la deuxième zone.
- La signalétique est en place entre les 2 zones.

Article 7 – Tickets ou abonnements

Les abonnements sont nominatifs, sans limite de durée journalière et non cessibles d'une personne à l'autre.

Pendant la durée de l'abonnement sont compris les fermetures éventuelles justifiées par l'entretien et /ou la réparation du matériel et des locaux, les congés des employés, les impondérables techniques.

Aucun consommable, équipement tel que, serviettes, maillots, chaussures, raquettes etc. n'est inclus dans les abonnements.

Les cours collectifs n'ont lieu qu'à partir de 5 personnes.

Article 8 – Réservation et annulation

Pour l'accès aux terrains de squash, les séances doivent être réservées par téléphone.

Quel que soit le motif, tout achat de cours, formule, pass, abonnement etc ... réglé et non utilisé dans sa totalité, ne pourra être remboursé conformément à la réglementation d'ETAT représentée par le Trésor Public.

Article 9 – Tarifs

Le tarif applicable est le tarif de l'année en vigueur.

Le tarif étudiant est appliqué uniquement sur présentation de la carte ou du certificat de scolarité.

Le client ne saurait revendiquer la prolongation d'une quelconque réduction lors de son réabonnement.

Le client ne saurait revendiquer une quelconque réduction ou remboursement en cas de suppression de cours due à un manque d'effectifs, raison de santé et congés du personnel, impondérables techniques.

En contrepartie le Centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ' s'engage à permettre au client de bénéficier pleinement des prestations dans les plus brefs délais.

Article 10 - Sécurité

L'établissement n'est pas responsable des objets, chaussures et vêtements déposés dans le vestiaire.

L'utilisation des casiers du vestiaire étant sous la seule responsabilité du client.

Le client décharge le centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ' de toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans son établissement et sur le parking.

Article 11 – Non respect des règles

Il est formellement interdit de fumer dans le Centre.

Nous nous réservons le droit de refuser l'accès ou d'exclure sur le champ toute personne dont le comportement ou l'hygiène serait jugé incompatible avec la bonne tenue du Centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ'

Article 12 – Informations Personnelles

Les données personnelles du Client (nom, prénom, raison sociale, adresses électronique et géographique, numéros de téléphone, informations bancaires) sont collectées par le Centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ' pour sa base de données et dans le respect des dispositions de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations personnelles collectées. Le client peut exercer ce droit sur simple demande écrite au Centre 'NATURA BIEN ETRE EN CARLADEZ'

La société s'engage à ne pas communiquer ou revendre ces informations à un tiers sans l'accord du client.

Article 13– Modification du règlement général

Le centre de remise en forme NATURA BIEN ETRE se réserve le droit de modifier sans préavis le règlement général du centre et ce sans que l'adhérent ne puisse se prévaloir d'aucune compensation.

Les horaires sont affichés dans le centre et sur le site web, le client est censé en prendre connaissance.

Les horaires et les cours pourront être modifiés à tout moment en fonction des nécessités économiques ou pratiques du centre (suppression de cours due à un manque d'effectifs, raison de santé, congés du personnel, impondérables techniques ...)

Justifié par un souci de confort et au plus proche d'un concept remise en forme, nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.

LA DIRECTION